

Direction générale  
Direction des ressources humaines

Malakoff, le 27 septembre 2017

## Décision n°2017- 52 portant nomination au comité technique d'établissement de l'EPIDE

La Directrice générale de l'EPIDE,

Vu la loi n° 2010-751 relative à la rénovation du dialogue social et comportant diverses dispositions relatives à la fonction publique ;

Vu le décret n° 2011-184 du 15 février 2011 relatif aux comités techniques dans les administrations et les établissements publics de l'Etat ;

Vu l'arrêté du 29 juillet 2014 relatif à la réduction de la durée du mandat des membres de certaines instances civiles de concertation de l'Etablissement public d'insertion de la défense ;

Vu la circulaire DGAFP d'application du décret n° 2011-184 du 15 février 2011- Dispositions relatives à l'organisation et à la composition des comités techniques ;

Vu l'arrêté du 6 juillet 2011 portant création du comité technique de l'Etablissement public d'insertion de la défense ;

Vu le PV des élections du 4 décembre 2014 au CTE ;

Vu les listes électorales présentées par les différents syndicats,

Décide

**Art. 1<sup>er</sup>.** – M. Sébastien Marchal, est nommé membre du comité technique en remplacement de M<sup>me</sup> Sylvia Skoric.

M<sup>me</sup> Nadia Husson et M. Gilles Desormeaux sont nommés membres du comité technique afin de pourvoir aux places vacantes sur les listes électorales pour le comité technique d'établissement.

Destinataire(s) :

Copie (s) :

Consécutivement, la composition du comité technique s'établit comme suit :

Listes	Titulaires	Suppléants
UNSA	M. Sébastien Marchal	M. Gilles Desormeaux
	M <sup>me</sup> Satya Pilot	M <sup>me</sup> Caroline Mérian
	M. Jérôme Dufлот	M <sup>me</sup> Nadia Husson
UGFF-CGT	M <sup>me</sup> Estelle Piernas	M. Christophe Libérale
	M. Adrien Gaudon	

**Art. 2.** – La directrice des ressources humaines est chargée de l'exécution de la présente décision qui sera mise en ligne sur le site internet de l'établissement.

La Directrice générale de l'EPIDE  
NATHALIE HANET